

La commune de Lit et Mixe est une des rares communes de tout le littoral landais à avoir empêché l'urbanisation touristique de sa côte et à avoir réussi à protéger ses espaces naturels. Merci aux élus et aux associations qui se sont battus en leur temps pour y parvenir.

Nous voici aujourd'hui héritiers et responsables de ce legs, cette « parenthèse verte » ainsi que le SCOT nomme notre territoire.

Le projet du lotissement de l'engoulevant s'implante certes en continuité de lotissements existants mais dans une belle zone forestière jusqu'ici protégée et très appréciée des promeneurs. En allant sur place nous avons été catastrophés de réaliser l'ampleur de la déforestation qu'il implique et les conséquences qui en découlent.

Outre l'impact sur la faune et la flore mis en évidence par la MRAe nous voulons soulever différentes questions liées à la construction de ce lotissement :

- Les riverains signalent que par des hivers pluvieux le terrain est partiellement inondable : qu'en sera-t-il lorsque les pins, qui boivent une grande quantité d'eau, seront coupés ?
- La SOVI dit que la décision de création de la route (prolongement de l'avenue de l'homy d'ahas) était préalable au projet. Il est toutefois curieux de constater que le piquetage déjà réalisé s'arrête à hauteur du futur éventuel lotissement.
- Dans sa réponse à la MRAe sur la densité de logements (document n°7, p.18), la SOVI, qui a déclaré jusque là 88 terrains à bâtir, nous apprend qu'il pourra y avoir 188 logements au total. Ce ne sont donc pas 83 véhicules qui seraient attendus mais plutôt 170 et, si on tient compte des chiffres de l'INSEE pour la commune (moyenne de 2 véhicules par habitat) on arrive à plus de 300 véhicules.
- Les logements sont-ils destinés à des habitations principales ou secondaires ? Un des problèmes majeurs du secteur réside dans la difficulté rencontrée par les jeunes qui cherchent à louer ou à acheter à un prix abordable.
- Les constructions se multiplient sur la commune Est-ce que les équipements et les services indispensables pour accompagner l'augmentation de la population sont prévus ? Nous pensons aux médecins, dentiste....etc.

En conclusion nous savons que le SCOT prévoit une augmentation de 5000 habitants supplémentaires sur notre CDC jusqu'en 2040. Il faut donc réfléchir à une urbanisation qui offre un cadre de vie agréable aux nouveaux arrivants et qui prenne en compte la protection de la nature et les enjeux climatiques actuels.

Il est probable qu'aujourd'hui la zone concernée par ce projet ne pourrait pas être classifiée constructible comme en 2013.

Nous pensons que ce projet doit être abandonné et que nous devons faire appel à des urbanistes et à des architectes qui travaillent sur de nouvelles formes d'habitat adaptées au milieu rural, économes en foncier et tenant compte des questions énergétiques et climatiques, ce qui va dans le sens des lois en discussion actuellement.

Ce sont des choix qui n'intéresseront pas les spéculateurs mais qui peuvent être ceux d'une municipalité attentive au bien-être de sa population et soucieuse de son avenir.

Enfin beaucoup de Litois aimeraient être associés à une réflexion approfondie sur ce sujet de l'habitat , réflexion qui serait enrichissante pour tous.

Pour terminer on peut regretter que cette consultation soit seulement électronique ; il est certain que cela écarte une partie importante des habitants de la commune.

Maite et Marc LABAT.